

CENTRE GERONTOLOGIQUE DE CHAMPMAILLOT

2. rue Jules Violle – BP 87 909 – 21079 DIJON Cedex



MEDECINE GERIATRIQUE

Tél : 03.80.29.39.70

Fax : 03.80.29.36.21

Professeur P. PFITZENMEYER

Médecin - Chef de Service

e-mail : ppfitzenmeyer@chu-dijon.fr

Docteur TAVERNIER-VIDAL

Docteur I. MARTIN

Docteur A. CAMUS

Praticiens Hospitaliers

Docteur P. MANCKOUNDIA

Chefs de Clinique – Assistants

Docteur L. POPITEAN

Praticien Attaché

Monsieur Philippe DOUSTE-BLAZY

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

8 avenue de Ségur

75007 PARIS

HOPITAL DE JOUR

Tél : 03.80.29.52.84

Fax : 03.80.29.52.85

Dijon, le 04 novembre 2004

**Monsieur Didier JAFFRE – Secrétaire Général de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne
Hôtel d'Esterno – 1, rue Monge – 21000 DIJON**

Monsieur le Préfet de la Côte d'Or – Cabinet du Préfet – 53, rue de la Préfecture – 21000 DIJON

Monsieur le Professeur FAIVRE – Président de la C.M.E. – H.G.E. – Hôpital du Bocage

Monsieur Daniel MARIE – Directeur Général – C.H.U. – 2, bd Maréchal de Lattre de Tassigny - 21000 DIJON

Monsieur le Ministre,

Je me vois malheureusement dans l'obligation de vous proposer ma démission en tant que Chef de Service du service de Médecine Gériatrique du C.H.U. de Dijon.

En effet, actuellement les conditions de soins des patients qui nous sont confiés ne sont plus admissibles et nous sommes à l'évidence dans un défaut de soin, que j'ose qualifier de maltraitance vis-à-vis de ces personnes très âgées.

Cette décision n'est absolument pas la conséquence d'une lubie passagère, mais résulte maintenant de plusieurs années de combat pour essayer de maintenir une qualité de prise en charge hospitalière parallèlement à un réseau gérontologique de proximité de qualité. Il y a un peu plus d'un an déjà, avant l'épisode de la canicule, j'avais proposé à Monsieur le Directeur Général du C.H.U. et à Monsieur le Président de la C.M.E. ma démission en raison des conditions d'accueil devenues intolérables dans ce service, puisque nous accueillions des patients très âgés, en surnombre, sur brancard avec pour conséquence des complications de décubitus tout à fait catastrophiques pour qui connaît la gravité et la souffrance des escarres chez la personne âgée. On m'avait alors rassuré sur la politique du C.H.U., qui tenterait d'améliorer les conditions d'accueil des personnes très âgées.

Malheureusement, les choses n'ont cessé de s'aggraver jusqu'à une période, où l'insuffisance en personnel soignant non remplacé, était encore aggravée par la prise en charge de nombreux patients sur brancard dans les couloirs du service et ce pour des périodes pouvant parfois dépasser 48 heures.

Ainsi, je ne veux plus être caution d'un tel dysfonctionnement, sachant à l'évidence que les services de soins de proximité tel la Gériatrie ont été totalement sacrifiés dans l'évolution du système de santé sur Dijon, alors que tout le monde sait que la demande ne cessera d'augmenter en ce qui concerne les besoins gériatriques. J'en tiens pour preuve le fait que le taux d'occupation pour hospitalisation complète sur le C.H.U. est de l'ordre de 85 %, tandis que sur le service de Médecine Gériatrie il est à presque 101 %.

Derrière cette démission, il n'y a que la volonté de ne plus apparaître en tant qu'acteur responsable d'un système de santé qui maltraite les personnes très âgées. Parallèlement, je continuerai à me battre politiquement et publiquement pour que les soins à la personne âgée sur la région bourgogne, et plus particulièrement sur l'agglomération dijonnaise, puissent progresser pour offrir une prise en charge digne d'un système de santé où les valeurs d'égalité et de solidarité puissent encore être affirmées.

Je vous joins par ailleurs, Monsieur le Ministre, la lettre que j'avais écrite le 09 juillet 2003 et qui m'avait déjà amené à l'époque à proposer à ma démission au Directeur Général. Cependant, en raison des promesses qui m'avaient été faites, j'avais finalement décidé de conserver ce poste de responsabilité pour les mois à venir, espérant alors que la situation du service dont j'étais responsable pouvait s'améliorer.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Professeur P. PFITZENMEYER
Chef de Service